



Communiqué de presse

Talence, le 15 janvier 2021

Covid-19 : Mesures générales et solidaires pour assurer la continuité du service public à Talence

Le Premier Ministre a annoncé jeudi 14 janvier la mise en place d'un couvre-feu à 18h sur l'ensemble du territoire métropolitain pour une durée d'au moins 15 jours. Ces mesures, qui entreront en vigueur demain, sont déclinées de la manière suivante à Talence :

Dispositions générales :

- Accueil du public à l'Hôtel de Ville : du lundi au mercredi de 12h30 à 17h30, les jeudis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30
- L'accueil téléphonique d'Allo Talence fonctionne jusqu'à 17h30
- Mise à disposition d'attestations de circulation disponibles en libre-service devant l'Hôtel de Ville
- Fermeture des parcs et jardins et de leurs jeux pour enfants à 18h
- Fermeture de toutes les salles municipales à tous les publics sauf pour les activités caritatives et scolaires/périscolaires
- Les horaires service par service sont à retrouver sur le tableau en pièce jointe

Crèches / Écoles

- Maintien de l'ouverture des écoles et de la restauration scolaire, selon les nouvelles directives sanitaires suivantes, applicables à compter du 25 janvier. Un nouveau protocole strict va être mis en place lors des pauses méridiennes, pour rendre impossible le brassage entre les différentes classes
- Les horaires du périscolaire restent inchangés, avec un protocole sanitaire renforcé
- Fonctionnement normal des garderies scolaires

Économie :

- Les commerces : rouverts depuis le 28 novembre 2020, ils sont tenus d'appliquer strictement le couvre-feu à compter du samedi 16 janvier
- Ouverture de la Mission économique sur rendez-vous pour venir en aide aux commerçants

- Maintien des marchés de plein air avec respect strict des gestes barrières et mise en place d'un cheminement

Culture :

- La médiathèque Castagnéra et la médiathèque de Thouars sont ouvertes jusqu'à 17h30. Il est de nouveau possible de lire et d'emprunter des documents sur place.
- Maintien des cours de musique (cours individuels, cours de FM, FMO, Polyphonies, et pratiques collectives) et d'arts plastiques pour les élèves mineurs sur les horaires habituels.
- Suspension des cours de danse dans leur intégralité jusqu'à nouvel ordre. Poursuite autant que possible des séances en distanciel (informations auprès de l'EMMD)

Sports :

- Fermeture au public de l'ensemble des équipements sportifs couverts (salles de sport, stade, stade nautique) et de plein air, sauf pour certains publics (liste complète sur le site de la Ville, rubrique <https://www.talence.fr/covid-19-nouvelles-mesures/>)
- Les city stades et le matériel sport santé en libre accès sont fermés

Solidarités :

- Réactivation de la page [Talence Entraide Coronavirus](#) pour faire vivre nos solidarités citoyennes
- Mise en place d'un système d'appels quotidiens par notre CCAS et l'Espace Seniors vers les personnes les plus fragiles et isolées
- Contact privilégié via Allo Talence (05 56 84 34 84) pour enregistrer les propositions d'aides des Talençais (appels aux personnes isolées, port de courses à domicile...)

Ces informations, susceptibles d'évoluer, sont disponibles et mises à jour en temps réel sur le site internet de la ville, sur la page dédiée : <https://www.talence.fr/covid-19-nouvelles-mesures/>.

CONTACT PRESSE :

Service communication : 05 56 84 78 19 communication@talence.fr